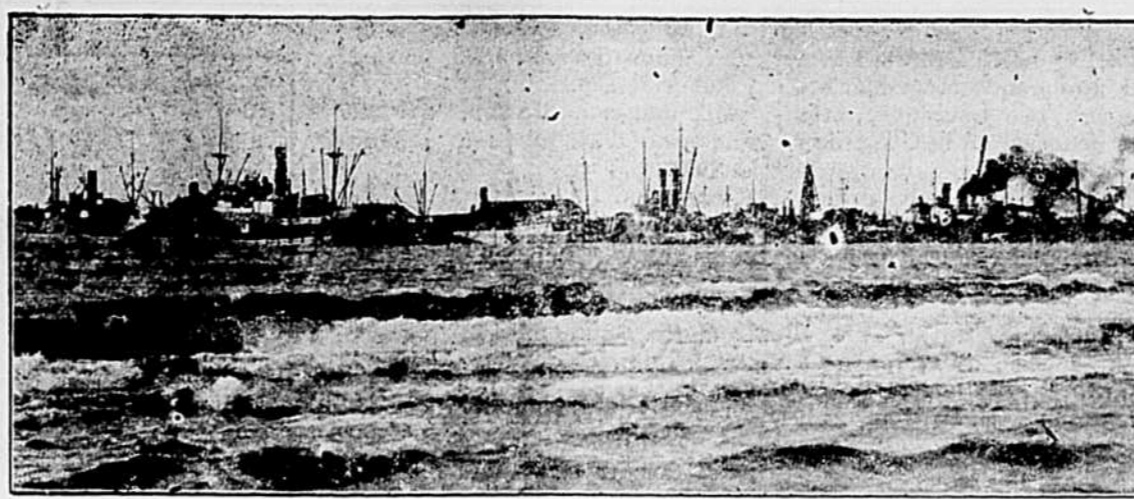


# Le PROGRES

AIME DIEU ET VA TON CHEMIN

Publié par la Cie du Progrès du Golfe



# du GOLFE

IMPRIMERIE GILBERT, LTEE, RIMOUSKI

Administrateur: Gérard Legaré

ABONNEMENT, \$1.00 par année

## CREDIT AGRICOLE

Le Prêt Agricole Canadien subira à la prochaine session fédérale de nouvelles modifications qui le rendront plus pratique et avantageux.

Il est donc à souhaiter qu'il devienne possible de surmonter les obstacles qui jusqu'ici en ont empêché ou entravé le fonctionnement dans notre province.

Nous constatons avec plaisir que le gouvernement provincial donnera son attention à cette question, du moins l'allusion faite dans le discours du trône à la radiation des hypothèques inopérantes le fait-elle entendre. Espérons que le ministre, qui paraît bien disposé à cet égard, ne se bornera pas à quelque demi-mesure sans effet sur d'autres empêchements légaux que les hypothèques périmées, et qui ne sont pas moins de celles-ci de nature à rendre le Prêt Agricole inaccessible à de nombreux cultivateurs.

Il faut que, dans toute la mesure du possible, la voie qui conduit le cultivateur au Prêt Agricole soit déblayée ou débarrassée de telle sorte que nos cultivateurs en nécessité d'emprunter puissent recourir aussi facilement que les fermiers des autres provinces à la seule institution qui, de nos jours, consent à leur faire confiance en leur prêtant sur première hypothèque, nonobstant les lois de moralité et de concordat. Il n'y a plus, en effet, qu'à cette porte qu'ils peuvent frapper avec chance de succès. Toutes les autres leur sont fermées.

## Les projets de réforme de M. Bennett

Les énergiques discours réformistes que prononce depuis quelques jours, à la radio, le premier-ministre Bennett sont de toutes manières une étonnante nouveauté dans notre monde politique canadien.

C'est la première fois, croyons-nous, que depuis la Confédération un chef du gouvernement, s'inspirant de son expérience et des mécontentements qui se perçoivent dans la masse de ses administrés, confesse courageusement tout haut l'insuffisance relative de ses propres efforts, indéclinables en vérité, pour mettre fin à une situation critique et se déclare prêt à recourir à de nouveaux et radicaux moyens pour délivrer le peuple de sa misère.

Cette attitude n'est pas pour nous déplaire. Nous la préférons à celle du gouvernement en place qui, quelle que soit l'étendue de la détresse du peuple, s'applique à le convaincre qu'il se porte bien ou qu'il souffre moins que les autres, bref qu'il est heureux grâce aux bienfaits de l'administration qui chante ses propres louanges.

Le peuple qui pâtit n'aime pas, plus que les individus, les boniments dérisoires et intéressés des médecins Tant-Mieux, qui l'irritent au point de faire naître et entretenir en son âme des sentiments de mépris envers l'autorité, insensibles à ses maux.

M. Bennett annonce qu'il entreprendra sans retard la réalisation d'un vaste plan de restauration économique. Pour cela, il entend surtout réformer le fonctionnement de la machine capitaliste, dont il connaît lui-même les rouages défectueux, les parties gangrenées et nuisibles à tout l'organisme social. Tous les articles de son nouveau programme, dont il n'a d'ailleurs fait pressentir que les grandes lignes, et qu'il soumettra à la Chambre des Communes dès la prochaine session, ne sont pas d'équale valeur et sans défaut. Les uns réclamés depuis longtemps par les meilleurs esprits sont excellents, les autres sont discutables et contestables. Ce sera le rôle de l'opposition d'en faire la sage critique, laquelle est d'ailleurs commencée très à propos.

Une meute de ploutocrates s'acharne déjà sur le novateur en l'accusant de verser dans le plus pernicieux socialisme. Ses adversaires politiques, qui lui ont reproché sans répit de n'avoir pas mis fin au chômage et à la crise, lui tombent violemment dessus en lui imputant des motifs inavouables, des calculs exclusifs de stratégie électorale et un manque absolu de sincérité. Attaques prématurées et peu justifiables. Toute une longue session nous sépare de la date des élections générales. Les moyens de redressement économique que M. Bennett inscrit dans son programme se concrétiseront bientôt sous la forme de lois et mesures tangibles, qui subiront préalablement l'épreuve de la critique soit de ses adversaires de l'opposition officielle, soit de ceux qui pourront surgir dans le propre parti de M. Bennett. Nous serons mieux en état de juger alors de la valeur des remèdes qu'il préconise et de ceux que ses dénonciateurs offrent ou suggéreront à leur place s'ils ne s'en tiennent pas à la stérile critique.

Il est à noter que les causeries du premier-ministre à la radio sont remarquablement objectives et que les allusions tendancieuses à ses adversaires politiques en sont pratiquement absentes. L'orateur semble tout entier absorbé par son objectif de rénovation économique. Ses théories, si radicales qu'elles puissent paraître à certains, ne sont pas celles du premier songe-créux ou bretteur venu, mais du chef de l'Etat, et elles valent bien qu'on les écoute ou qu'on en lise les textes dans la presse quotidienne qui les publie. On ne sera qu'en meilleur état de les apprécier à leur véritable mérite.

## Ouverture de la session provinciale

L'ouverture de la session parlementaire à Québec a eu lieu mardi après-midi, le 8 janvier. La cérémonie fut, comme d'habitude, très solennelle, encore que Son Honneur le lieutenant-gouverneur, pour la lecture du discours du trône, causa toute une surprise en paraissant vêtu avec simplicité, sans les atours éclatants du costume Windsor. On rapporte que maints roturiers, amis de fanfreluches et admirateurs béats des accoutrements pompeux ont été fort désappointés de cette apparition du magnifique M. Patenaude démocratement vêtu de la jaquette et du pantalon gris rayé, comme il est possible aux maîtres de toutes catégories d'en porter sans se faire remarquer.

### Le discours du trône

En jetant un coup d'oeil sur l'année qui vient de s'écouler, dont il évoque à grands traits quelques événements saillants, le discours du lieutenant-gouverneur note que, si cette année a vu des jours sombres et la continuation du chômage, il est indéniable toutefois que la confiance

renaît. "Le commerce et l'industrie reprennent et le monde se relève de la crise affreuse qui l'a assailli."

Lors du congrès de colonisation l'automne dernier, l'Eglise et l'Etat se sont joints pour en assurer le succès. Le gouvernement lui donnera suite en votant les 10 millions promis pour l'exécution du plan Vautrin. Le rapport de la commission provinciale d'enquête sur l'électricité "facilitera la solution d'un problème qui intéresse profondément notre population". La Commission d'industrie laitière nommée par le gouvernement au cours de l'année, "semble assurer une plus grande mesure de protection aux consommateurs ainsi qu'aux commerçants honnêtes, et à nos cultivateurs une plus équitable rémunération".

La crise et les problèmes nouveaux qui en sont le résultat exigent des solutions qu'il faudra trouver. Quelques pénibles qu'ils puissent être, des remèdes devront être appliqués. Les revenus de la province ont subi une augmentation de 10 millions, et les

## Les marchés du poisson

Dernièrement, je traitais ici de la nécessité pour la province de Québec de garder le contrôle de la vente de son poisson et de la nomination d'un agent de la province pour l'Italie.

En parlant des marchés du poisson, il faudrait d'abord commencer par le marché canadien et tout spécialement celui de la province de Québec. Le littoral nord de la Gaspésie qui produit le meilleur poisson n'a pas d'autre transport que les bateaux côtiers. Je ne crois pas qu'un seul de ces bateaux soit pourvu de frigorifiques et cela a pour effet d'empêcher les poissons frais d'atteindre le marché. Nous, de la région, qui devrions négocier avec la Gaspésie et profiter du passage des touristes qui font le tour du Boulevard Perron, nous négligeons un produit supérieur à notre portée et nous mangeons du poisson provenant de la Nouvelle-Ecosse, pour l'unique raison d'un transport plus facile. Pendant les quelques dernières années, le gouvernement de Québec a dépensé des sommes importantes pour la construction de barques, frigorifiques, hangars pour le séchage, agrès de pêche, etc. L'on a oublié le seul chaînon indispensable de toute cette organisation et qui est l'aménagement de chambres froides sur nos bateaux côtiers. De cette façon, le poisson de Gaspé serait chez nous dans un état beaucoup supérieur à celui que nous importons de la Nouvelle-Ecosse, et la conséquence logique serait certainement d'ouvrir un débouché important à nos pêcheurs. Dans le même ordre d'idées, il serait facile d'appréhender aux gens de Gaspé la préparation des filets de morue, haddocks, etc.

Pour ce qui est des marchés étrangers, il m'a été donné de fouiller à loisir dans la correspondance d'exportation datant de quelques années. L'Italie est le pays disposé à payer le prix le plus élevé pour la morue séchée de Gaspé. J'ai découvert entre autres choses, dans une lettre d'un des plus importants exportateurs de Naples: "Nous sommes satisfaits de la qualité de la morue que vous nous avez expédiée et nous pensons qu'il serait difficile de l'améliorer." Un autre de Catania, faisant affaire spécialement dans le sud de l'Italie, était acheteur pour 3000 boucauts. Cette quantité de 3000 boucauts de 4 quintaux de 112 livres représente, pour cette seule maison, un total de 1,344,000 livres.

Outre l'Italie, certains pays d'Europe comme la Suisse, le Portugal et l'Espagne offriront aussi des possibilités qu'il vaudrait la peine d'étudier. Dans l'Amérique du Sud, de vastes marchés seraient le Brésil, le Chili et la Bolivie, aussi la Jamaïque, la Havane, Cuba et la République Dominicaine.

Malgré toutes les complications de la distance, ouverture de crédit, transport, assurance, change, etc., il a été possible de réussir de ces transactions uniquement par correspondance et par câble. Quelles seraient les chances d'un homme consciencieux, ayant l'expérience nécessaire de tout le rouage, sollicitation, transport, assurance, change, etc., qui aurait le sens des affaires et les capacités de mener les choses avec promptitude et célérité? Cet homme aurait un champ d'action illimité, il cueillerait des affaires et surveillerait la réception du stock, de façon à ne pas être lurré sur les qualités reçues là-bas.

Après cette étude et la constatation d'opportunités aussi grandes, de la faveur dont jouit la morue de Gaspé sur ces marchés, je ne m'explique pas comment le gouvernement de la province de Québec peut hésiter plus longtemps dans cette voie. Cela coûterait une somme insignifiante en proportion des avantages qui pourraient en résulter pour une classe de notre population qui en a un si grand besoin. Cette dépense serait une véritable action de prévoyance. Trouver des marchés est l'unique but que devrait avoir un gouvernement par les temps de crise que nous traversons.

M. POISSON

## Un message de l'échevin Morin



Rimouski, le 10 janvier 1935. Monsieur le Rédacteur du "Progrès du Golfe", Rimouski.

Cher Monsieur, Je vous saurais gré de publier dans votre prochain numéro que je serai candidat aux élections municipales du 1er février prochain et que je soumettrai prochainement mon programme aux électeurs.

Bien à vous, GEO.-A. MORIN, Echevin.

### Au cercle Madeleine

Les officières du Cercle Madeleine invitent cordialement toutes les dames et demoiselles à assister à leur réunion qui aura lieu, jeudi soir, le 17 janvier, à l'hôtel de Ville. Il y aura causerie, échange d'idées, etc.

### A VENDRE

Résidence et étal de boucher situés dans le village de St-Anaclet, avec voitures et toute l'installation de boucherie. S'adresser à Wilfrid Heppell, La Pointe-au-Père.

## Un diner à Péribonka

(Où fut écrit Maria Chapdelaine)

Nous continuons ci-dessous la publication de l'intéressant article de M. Louis de Vignaux paru dans la Revue du Bas-Poitou et dont nous avons donné la première partie dans notre numéro du 4 janvier. L'auteur en était à relater comment le père B... [Bédard] retournant à Péribonka fit la rencontre de Louis Hénon sur le bateau qui traversait le lac St-Jean et, après quelque hésitation, consentit à l'engager comme garçon de ferme.

"Je commençai par refuser, car il ne semblait pas en avoir l'essoin pour vivre. Pour l'extérieur, il était châtain un peu dur d'oreille par moments, ce qui lui donnait l'air absent et distrait. Enfin, il insista, il me dit qu'il était libre et ne voulait pas retourner à Montréal. J'acceptai et il continua avec moi".

"Après avoir trouvé par hasard dans un gang (1), qui travaillait sur la ligne en construction, là-bas, un job (2) qui lui convenait bien car il était instruit et savait bien l'anglais (ce qui n'est pas notre cas à tous ici, vous l'avez vu) il vint s'installer chez moi comme domestique payé au tarif ordinaire. Il ne se tira pas très bien des premiers travaux que je lui donnai et je dus lui montrer comment s'y prendre. Mais il avait tant de volonté et d'ardeur que je fus vite content de l'avoir. Si je devais lui apprendre bien des choses, lui-même nous en apprenait beaucoup, car nous n'étions guère différents d'âge les uns et les autres, et tous jeunes.

"Certains soirs évidemment, il restait silencieux sans prendre part à la conversation, je pense à cause de la fatigue ou surtout de sa surdité variable avec les jours. D'autres soirs au contraire il se mettait à parler de toutes sortes de choses et c'était merveille de l'entendre. Il nous entretenait de la France, de Londres et très souvent de la guerre qu'il sentait venir. Il revenait constamment sur ce sujet, en parlant un peu comme une de ces choses fatales qu'il avait laissées dans les vieux pays pour lors sans attrait pour lui. Il restait cependant certainement en rapports avec la France (avec sa mère je pense). De plus il devait écrire dans des journaux ou revues anglaises de Londres et en touchant régulièrement des chèques, car jamais les piastres ne lui ont manqué..."

"Il aimait ce pays-ci et, quoique peu religieux, il venait souvent se réunir aux hommes après la grand-messe devant l'église. Bien-tôt il se mit à écrire à ses moments libres, et il ne se cachait pas de vouloir faire un livre sur Péribonka. Il resta ici plusieurs mois et même quelque temps après s'être fait déboucher de son job chez nous, continuant à rédiger des notes. Enfin il partit. Nous avions le coeur aussi serré que lui. Il me promit de revenir, pour longtemps même, et je suis sûr qu'il aurait tenu parole, s'il n'avait été écrasé par un train dans l'Ontario, en 1913, en suivant la voie du chemin de fer.

— Cette mort, lui dis-je, vous a-t-elle semblé étrange? — Non, répondit-il, elle est due à sa surdité. Il n'a pas entendu venir la locomotive dans un virage. La vie en elle-même l'intéressait suffisamment et il n'a jamais dû se trouver sans travail et sans le sou.

— Et Maria Chapdelaine?

— C'est ma soeur Eve qui lui servit de modèle. Elle est à l'heure actuelle chez des parents dans un comté au sud du St-Laurent. Elle ne s'est pas mariée et garde au bon coin de sa mémoire le souvenir du gars si attachant et loyal que nous avions embauché en ce temps là.

Recueillons soigneusement cet hommage que presque seuls cette famille et les gens de Péribonka qui l'ont connu lui rendent sans réserve et avec quelque courage: la masse des Canadiens-Français en effet en ont voulu au sportif qui vint vivre de leur vie dans leurs solitudes. Ils l'accusent de les avoir peints comme des "sauvages". Ce qui n'a pourtant pas été notre impression en France: vivre à l'écart mais dans un confort supérieur au confort actuel des fermes françaises de l'Ouest (sauf toutefois au point de vue de la cuisine) ne sera jamais déconsidéré par le lecteur ou par celui qui est à même de vérifier par un séjour de 3 semaines dans cette région, en hiver, les dires de Louis Hénon. Bien au contraire. Et il n'est pas impossible d'en convaincre un jour les intéressés eux-mêmes, influencés par quelque amour-propre citadin, contredisant d'ailleurs leur souche et leurs traditions champêtres que cependant ni leur contact avec les Canadiens-Anglais amis du plein air et encore moins la mentalité séculaire du pionnier des Etats-Unis et l'âme américaine dans son essence même ne rendent inavouables.

La force des Canadiens-Français est en effet une force campagnarde. Rien, depuis le départ des officiers et gentilshommes français après le traité de Paris, n'a poussé ces "habitants" à fonder des fourmillières industrielles. Les Anglais eux-mêmes qui ont amené au Canada plus de citadins que de campagnards les en admettent. Le plus bel éloge des hommes du lac St-Jean a été fait devant moi par un ancien officier britannique, inspecteur dans leurs forêts depuis des années, seul parmi eux et parlant notre langue avec leur propre accent, bien qu'ayant passé pas mal de mois dans la Somme. Gardant, accoudé en haut de la grande table, où tous les hommes du poste (3) mangeaient à la fois, son allure d'officier au cantonnement, il me disait, une fois les bûcherons partis: "J'ai voyagé pas mal dans le monde. J'ai vu pas mal de choses; mais aucune race, pour la droiture et la gaité du coeur, ne peut être comparée à celle-ci".

Dès lors, que de pâles éphèbes citadins, souvent trainards d'ailleurs dans leurs chères activités raffinées, aient pu arriver à faire croire à leurs frères de la campagne que "Maria Chapdelaine" était une critique, la chose est trop conventionnelle, elle sent de trop loin le scribe annivoisé pour qu'elle soit durable.

Quelles modifications apporter aujourd'hui à cette peinture de la vie des "habitants"? Est-ce à dire qu'ils ont maintenant de nombreuses voitures et les conduisent à toute allure? Ou que les bucherons jusqu'en 1929 envoyaient par les "portageurs" (hommes des provisions) leurs ordres de bourse aux guichets des banques de Dolbeau et de Roberval? Ou que jusqu'aux derniers postes de la forêt qu'on défriche lentement parvenant, par les quotidiens et même la Radio, les nouvelles du monde entier? En ce cas, nous le disons volontiers car telle est bien la vérité. Or, loin de voir là des transformations à une fresque fameuse, c'est plutôt sa transposition et sa confirmation modernes qu'il convient d'admirer. Car il semble que chez ces hommes l'esprit religieux, l'esprit de sacrifice, l'amour du sol et l'esprit de corps se sont trouvés développés par le temps: Ayant le confort, ces familles sentent que les villes, avec leur chômage chronique et souvent prolongé (comme en ce moment) leur en donneront plutôt moins que plus. Alors elles restent et savent tout le prix de leur vie tranquille.

Le père B..., lui, comprenait ces choses. Aussi ne désespérait-il pas de voir la masse de ses compatriotes rendre un jour un hommage, que des forces vraiment insaisissables retiennent encore à un garçon qui les avait si sincèrement aimés et compris. A suivre Louis de VIGNAUX.

(1) Terme courant pour désigner une équipe.  
(2) Un emploi.  
(3) L'intérieur de ces postes forestiers, comme d'ailleurs des cabanes — plus petites — des bucherons, évoque celui de nos granges et fermes du bocage vendéen.



M. L'ABBE CALIXTE ST-LAURENT

L'auteur des notes généalogiques qui paraissent en 2e page de ce numéro sur les descendants d'Antoine Ruest, un des premiers habitants de Rimouski.

## Elections municipales

Le maire Turcotte réélu

A une assemblée publique des contribuables de la paroisse de St-Germain de Rimouski tenue mercredi le 9 janvier pour l'élection des membres du conseil municipal, M. Georges Turcotte a été réélu maire pour un deuxième terme. M. Valmore St-Laurent a été réélu conseiller. MM. Louis Labrie et Joseph St-Pierre ont été élus conseillers pour remplacer MM. Jacques Gagnon et Alfred St-Pierre, tous deux sortant de charge.

M. Arsène Michaud, président de l'élection, a été réengagé comme secrétaire-trésorier pour un autre terme.

Tous ont été élus par acclamation.

### A LA POINTE-AU-PERE

Un nouveau maire

Les élections municipales, qui ont eu lieu hier, 10 janvier, ont donné le résultat suivant:

M. Wilfrid Raymond, garagiste, a été élu maire contre M. Philippe Desrosiers, sortant de charge, par 7 voix de majorité.

MM. Emile Lamontagne, Albert St-Laurent et Paul Fréchet ont été élus conseillers par 5 de majorité.

Ces élections furent présidées par le secrétaire-trésorier M. Georges Paquet.

Les autres conseillers sont MM. Pierre Plante, Irène Rouleau et J.-Bte Dubé.

### A N. D. DU SACRE-COEUR

M. Thuriel Pinaut a été élu maire, succédant à M. Jos.-E. Parent, qui ne s'est pas représenté cette année.

Les conseillers élus sont MM. Octave Dionne, Joseph Dastous et Hormidas Langis, ce dernier étant réélu.

Toutes ces élections se sont faites par acclamation.

### A MONT-JOLI

M. J.-Adalbert Landry a été réélu maire par acclamation, mercredi.

Ont été réélus conseillers, par acclamation également, MM. Albert D'Anjou, Mathias Michaud, Octave-Zénon Pelletier.

### A LUCEVILLE

La mise en nomination des candidats à la mairie et à la charge de conseillers a eu lieu hier, mettant en lice les candidats suivants:

A la mairie: MM. L.-P. St-Laurent et Romuald Côté.

Aux sièges de conseillers: MM. Philippe Bouchard, maire sortant de charge, Emile Dionne et Emile Thibault fils Joseph, contre MM. Eugène Goulet, Pierre-Emile Tremblay et Albert St-Laurent.

Ces élections auront lieu le 14 janvier.

### A ST-ANACLET

Deux candidats ont été mis en nomination pour la mairie. Ce sont MM. Joseph Chasseur, mécanicien, et Martial Pineau, industriel. L'élection aura lieu le 14.

NOTRE CONCOURS NOUS DONNERONS LA SEMAINE PROCHAINE LE NUMERO GAGNANT DE NOTRE PRIX SURPRISE.

# DESCENDANTS D'ANTOINE RUEST 1734 - 1934

NOTES GENEALOGIQUES CONCERNANT LES DESCENDANTS D'ANTOINE RUEST ET DE MARIE-MADELEINE DESROSNIERS DIT DUTREMBLE (Par M. l'abbé Calixte Saint-Laurent)

Antoine Ruest ou Ruel, Ruais, Ruet, est l'ancêtre des familles Ruest et d'autres familles unies par le sang à la souche des Ruest, etc., au Canada.

D'après Tanguay (dictionnaire généalogique), Antoine Ruest fils de Georges Ruest et de Jeanne Chanu, de St-Michel, Basse-Normandie, France, se fixa à Rimouski. Il y épousa le 7 janvier 1734 Marie-Madeleine Desrosiers dit Dutremble. Il eut 12 enfants.

L'année qui vient de finir vit donc le 200<sup>e</sup> anniversaire de ce mariage. J'ai pu faire cette intéressante et agréable découverte, mais malheureusement pas assez tôt pour la publier et permettre à la multitude des arrière-petits-enfants de l'ancêtre canadien de célébrer par des manifestations appropriées, religieuses et sociales, et des agapes fraternelles ce mémorable bicentenaire, au berceau même de la famille à Rimouski.

Toutefois, j'ai cru faire oeuvre utile en préparant un essai généalogique qui pourra servir d'élément à la petite histoire locale: simples notes extraites en grande partie des archives conservées à la cure de Rimouski, et qu'il sera loisible aux intéressés — qui mentionnés ou non s'y reconnaîtront — de dresser l'arbre généalogique de leurs familles respectives en rapport avec leur descendance d'Antoine Ruest.

Il va sans dire que, destinées à la publication dans le *Progress du Golfe*, mes notes sont forcément restreintes et incomplètes, en ce sens que tous les descendants d'Antoine Ruest n'y sont pas nommés. Une telle énumération n'aurait entraîné à des recherches trop étendues pour le temps limité qu'il me restait à leur consacrer, et sa publication aurait absorbé plus d'un numéro entier du journal. Aussi, ne voulant pas abuser de la bienveillante hospitalité du *Progress du Golfe* et de son directeur, mon "cousin" M<sup>re</sup> Eudore Couture, me suis-je borné à citer des noms qui sont comme autant de jalons ou points de repère permettant la reconnaissance facile du rattachement des diverses familles à l'ancêtre commun, et de la parenté qui les unit les uns aux autres.

Je tiens donc à m'excuser, auprès de mes très nombreux cousins et cousines, de la trop grande limitation de mes notes; elles auront au moins le mérite de faire connaître aux descendants d'Antoine Ruest et de Madeleine Desrosiers l'historique en abrégé de leur ascendance, et d'évoquer la mémoire de ces vénérables aïeux qui furent du nombre des premiers habitants de Rimouski, dont M<sup>gr</sup> Briand, évêque de Québec, dans une lettre écrite le 1<sup>er</sup> septembre 1784, louait l'esprit de foi et la piété en ces termes: "Tels étaient vos pères. Ils craignaient le bon Dieu, aimaient la religion et voulaient se sauver. C'étaient les principes qui les dirigeaient, les sentiments qui les animaient".

(Signé) L'abbé CALIXTE SAINT-LAURENT, prêtre

## DESCENDANTS D'ANTOINE RUEST

ANTOINE RUEST, fils de Georges Ruest et de Jeanne Chanu, de St-Michel de Basse-Normandie.

I. ANTOINE RUEST, marié à Rimouski le 7 janvier 1734 avec Marie-Madeleine Desrosiers dit Dutremble.

II. Joseph Ruest, 1774, aux E-boulements, marié à Hélène Lavoie, sœur de René Lavoie.

III. Hubert Ruest, 1809, grand-oncle paternel du chanoine Philémon Côté, marié à Agathe Lepage, tante de Jacques (Jacquot) Lepage.

IV. Agathe Ruest, mariée à Régule Banville.

V. Régule Banville, fils, 1856, marié à Clothilde Lepage.

VI. Eustache Banville, 1906, marié à Eugénie Othot.

I. ANTOINE RUEST, 7 janvier 1734, Rimouski, marié à Marie-Madeleine Desrosiers dit Dutremble.

II. Joseph Ruest, 1774, aux E-boulements, marié à Hélène Lavoie.

III. Hubert Ruest, 2e m., marié à Rosalie Côté.

IV. Claire Ruest, 1839, Rimouski, mariée à Hilaire St-Laurent.

V. Jean St-Laurent, 1868, Ste-Luce, marié à Louise Larivière.

VI. Marie-Louise St-Laurent, 1900, Rimouski, mariée à Louis Ouellet.

VII. André Ouellet, 1931, Rimouski, marié à Yvonne Lamontagne.

I. ANTOINE RUEST, 7 janvier 1734, Rimouski, marié à Marie-Madeleine Desrosiers dit Dutremble.

II. Joseph Ruest, 1774, aux E-boulements, marié à Hélène Lavoie.

III. Hubert Ruest, 2e m., marié à Rosalie Côté.

IV. Tatianna Ruest, 1830, Rimouski, mariée à Pierre Gagné dit Bellavance.

V. Lucie Gagné dit Bellavance, 1853, Rimouski, mariée à Hubert Fillion.

V. Philomène Gagné dit Bellavance, 1861, Rimouski, mariée à J.-Bte Banville.

VI. Philippe Fillion, 1881, marié à Philomène Lafrance.

VI. Pierre Banville, 1889, St-Anaclet, marié à Alphonsine Ouellet.

VII. Jeanne Banville, 1934, Rimouski, mariée à Antonio Martin.

I. ANTOINE RUEST, 7 janvier 1734, Rimouski, marié à Marie-Madeleine Desrosiers dit Dutremble.

II. Joseph Ruest, 1774, aux E-boulements, marié à Hélène Lavoie.

III. Hubert Ruest, 3e m., 1824, Rimouski, marié à Geneviève Rouleau, tante de feu M<sup>gr</sup> Thos. G. Rouleau, Principal de l'École Normale de Québec.

IV. Joseph St-Laurent, 1862, St-Anaclet, marié à Arthémise Ruest.

V. L'abbé Calixte St-Laurent, aumônier, Rimouski.

Frère Marie-Joseph (Philippe), des P. du St-Sacrement.

IV. Victor Ruest, 1862, St-Ana-

clet, marié à Joséphine Banville, (père et mère de feu l'abbé J.-B. Ruest).

V. Emile Garon, 1890, marié à Marie Ruest.

VI. Alphonse Garon, avocat à Rimouski, cousin du 3 au 4 de l'abbé Pierre Banville.

I. ANTOINE RUEST, marié à Rimouski le 7 janvier 1734 à Marie-Madeleine Desrosiers dit Dutremble.

II. Joseph Ruest, 1774, aux E-boulements, marié à Hélène Lavoie.

III. Hubert Ruest, marié à Rosalie Côté.

IV. Octave Ruest, 1842, marié à Rimouski avec Henriette Lavoie.

V. André Lamontagne marié à St-Anaclet avec Marguerite Ruest.

VI. Alphonse Lamontagne, 1895, Matane, marié à Sophronie Jocas.

VII. M. l'abbé Albert Lamontagne, prêtre.

M. l'abbé Armand Lamontagne, Séminaire de Rimouski.

V. Charles Ruest, 1868, marié à Marie Ross, St-Anaclet.

VI. Anaclet Ruest, 1906, marié à Anna Lavoie.

VII. M. l'abbé Charles Ruest, diacre, O. M. I., Manitoba.

I. ANTOINE RUEST, 7 janvier 1734, Rimouski, marié à Marie-Madeleine Desrosiers dit Dutremble.

II. Michel Ruest, 1762, Rimouski, marié à Marie Vaillancourt.

III. Geneviève Ruest, 1788, Rimouski, mariée à René Lavoie, morte sans enfant, René Lavoie, 2e m. à M.-Anne Bouillon.

IV. Hubert Lavoie, 1833, Rimouski, marié à Apolline Couture.

V. Basile Ouellet, 1864, St-Anaclet, marié à Philomène Lavoie.

VI. L'abbé Albert Ouellet, curé de St-Valérien.

VI. Marie Lavoie, 1897, mariée à Joseph Lavoie, petit fils de Cyrille, frère d'Abraham.

V. Hubert Lavoie, 1872, St-Anaclet, marié à Caroline Lévesque.

VI. Régis Lavoie, employé civil, marié à M.-Louise Morisset.

IV. José Lavoie, fils René, marié à Anastasie Brisson.

V. Zéphirin Lavoie, marié à Tatianna Parent.

VI. Romuald Chassé, marié à Eugénie Lavoie.

VII. Alphonse Chassé, marié à Yvette Lavoie.

VI. Jean-Bte Lavoie, marié à Geneviève Heppell (1<sup>er</sup> mariage).

I. ANTOINE RUEST, 7 janvier 1734, Rimouski, marié à Marie-Madeleine Desrosiers dit Dutremble.

II. Michel Ruest, 1762, Rimouski, marié à Marie Vaillancourt.

III. Michel Ruest, 1787, Rimouski, marié à Félicité Lavoie.

IV. Gilbert Ruest, 1811, Rimouski, marié à Rosalie Charette (Ve Théodore Bouillon).

St-Anaclet, marié à Marie Lavoie

VII. Révèrende Mère Marie du St-Esprit (née Lévesque), supérieure générale de la Cong. de N. D. du St-Rosaire

I. ANTOINE RUEST, 7 janvier 1734, Rimouski, marié à Marie-Madeleine Desrosiers dit Dutremble.

II. Véronique Ruest, 1794, Rimouski, mariée à Germain St-Laurent.

III. Joseph St-Laurent, 1804, Rimouski, marié à Anastasie Réhel.

IV. Melchior St-Laurent, 1833, Rimouski, marié à Catherine Lavoie.

V. Xavier St-Laurent, 1860, St-Anaclet, marié à Julie Lavoie.

VI. Joseph St-Laurent, 1891, Ste-Luce, marié à Valentine Goulet.

VII. L'abbé Albert St-Laurent, curé de St-Godard.

Frère Chabanel (Raoul), des Pères Blancs.

Frère Bonaventure (Marcellin), des Pères Franciscains.

VI. Isidore St-Laurent, Ste-Luce, marié à Joséphine Turcotte.

VI. Thimoléon St-Laurent, marié à M.-Lse Poirier

VI. Oscar St-Laurent, marié à Apolline Poirier.

I. ANTOINE RUEST, 7 janvier 1734, Rimouski, marié à Marie-Madeleine Desrosiers dit Dutremble.

II. Véronique Ruest, 1794, Rimouski, mariée à Germain St-Laurent.

III. Joseph St-Laurent, 1804, Rimouski, marié à Anastasie Réhel.

IV. Zéphirin St-Laurent, 1855, 1855, Rimouski, marié à Julie Pineau.

V. Joseph St-Laurent, Pte-au-Père, marié à Ernestine Noël.

VI. L'abbé Albert St-Laurent, curé de Val d'Espoir (Gaspé).

I. ANTOINE RUEST, 7 janvier 1734, marié à Rimouski avec Marie-Madeleine Desrosiers dit Dutremble.

II. Joseph Ruest, 1774, aux E-boulements, marié à Hélène Lavoie.

III. Hubert Ruest, 2e m., marié à Rosalie Côté.

IV. Hélène Ruest, 1836, Rimouski, mariée à Théodore Gagnon.

V. Hubert Gagnon, 1867, Rimouski, marié à Julie Parent.

VI. Alfred Gagnon, marié à Eugénie Côté.

Louise Gagnon, Rimouski, mariée au notaire Eudore Couture.

I. ANTOINE RUEST, 7 janvier 1734, Rimouski, marié à Marie-Madeleine Desrosiers dit Dutremble.

II. Agnès Ruest, 1774, Rimouski, mariée à Toussaint St-Laurent.

III. Ulfranc St-Laurent, 1805, Rimouski, marié à Marguerite Parent.

IV. Amable St-Laurent, 1837, Rimouski, marié à Elisabeth Wallace.

V. Feu l'abbé Joseph St-Laurent, ancien curé de New-Port, Gaspé.

V. Aglaé St-Laurent marié à M. Treflé Delisle.

V. Georges St-Laurent, Rimouski, fils d'Hubert.

V. Valmore St-Laurent, St-Anaclet, marié à Eugénie Grondin.

Alphonse St-Laurent, décédé, quai de Rimouski.

III. Michel St-Laurent, 1809, Rimouski, marié à Modeste Gagnon.

IV. Xavier St-Laurent, Baies-des-Sables.

V. Amable St-Laurent, Baies-des-Sables.

VI. L'abbé J.-Alexis St-Laurent, curé de St-Jean l'Évangéliste, Bonaventure.

ANTOINE RUEST, 7 janvier 1734, Rimouski, marié à Marie-Madeleine Desrosiers dit Dutremble.

II. Agnès Ruest, 1774, Rimouski, mariée à Toussaint St-Laurent.

III. Ulfranc St-Laurent, 1805, Rimouski, marié à Marguerite Parent.

IV. Benjamin St-Laurent, 1829, Rimouski, marié à Emilie Lepage.

V. Feu l'abbé Ulfranc St-Laurent, prêtre, frère de Cyprien.

VI. Benjamin et Ulfranc St-Laurent, marié à Marie Mallet, fils de Cyprien.

V. Lazare St-Laurent, marié à Gracieuse St-Laurent en 1863.

VI. Ulfranc St-Laurent, fils de Lazare, marié à Emilie Lavoie en 1893.

I. ANTOINE RUEST, 7 janvier 1734, Rimouski, marié à Marie-Madeleine Desrosiers dit Dutremble.

II. Agnès Ruest, 1774, Rimouski, mariée à Toussaint St-Laurent.

III. Ulfranc St-Laurent, 1805, Rimouski, marié à Marguerite Parent.

IV. Amable St-Laurent, 1837, Rimouski, marié à Elisabeth Wallace.

VI. Laure Lavoie, 1889, mariée à James Jessop.

VII. James-J. Jessop, avocat, Rimouski, 1921, marié à Léonie Gauvin.

VI. Ubald Lavoie, Quai de Rimouski, décédé.

VII. Marie-Anna Lavoie, mariée à James Harnev.

VI. Lavoie, mariée au Capt. Jos. Bouillon.

VII. Capt. Godefroy Bouillon.

I. ANTOINE RUEST, 7 janvier 1734, Rimouski, marié à Marie-Madeleine Desrosiers dit Dutremble.

II. Jean Ruest, 1777, Rimouski, marié à Rosalie Gagnon.

III. Domitilde Ruest, 1815, Rimouski, mariée à Barabé Vignola.

IV. Germain Vignola, 1845, Rimouski, marié à Françoise Lepage.

V. Arsène Vignola, mariée à St-Anaclet en 1874, à Alfred Pineau.

VI. Michel Pineau, 1904, marié à Claire Banville.

I. ANTOINE RUEST, 7 janvier 1734, Rimouski, marié à Marie-Madeleine Desrosiers dit Dutremble.

II. Jean Ruest, 1777, Rimouski, marié à Rosalie Gagnon.

III. Jean-Bte Ruest, 1811, marié à Thérèse Heppell.

IV. Hilaire Ruest marié à Henriette Larivière.

V. Daniel Ruest, marié à Cécilia Dubé, à Marie Saïndon.

VI. Daniel Ruest, 1914, marié à Cornwall, Ont., à Ida Lemieux.

I. ANTOINE RUEST, 7 janvier 1734, Rimouski, marié à Marie-Madeleine Desrosiers dit Dutremble.

II. Jean Ruest, 1777, Rimouski, marié à Rosalie Gagnon.

III. Geneviève Ruest, 1811, Rimouski, mariée à Jean-Joseph Heppell.

IV. Joseph (José) Heppell, 1841, Rimouski, marié à Marcelline Parent.

V. Joseph Heppell, 1884, Ste-Luce, marié à Céline Morisset.

VI. Camille Ross, 1913, Causapsac, marié à Eugénie Heppell, décédé.

9.—Marchands, N. Francoeur (Lebel) 10.50

10.—Marchands, A. Francoeur (G. Guérette) 15.43

Punitions: G. Douglas, N. Francoeur, G. Guérette.

11.—Royal, Larouche (Vaillancourt) 8.04

Arbitres: R. Pineau et Philippe Déry.

**Belle victoire du Royal**

Après s'être fait battre par les "Marchands", jeudi le 3 janvier au score de 6 à 5, le "Royal" a pris une éclatante revanche en battant les mêmes adversaires, dimanche le 6 par le même score. Larouche a donné la victoire à son équipe en scorant dans la période supplémentaire sur une passe de Vaillancourt. Outre ce point, Larouche a compté deux fois et eouri trois "assists".

Le "Royal" a constamment gardé l'avantage sur ses adversaires si bien qu'à la fin de la deuxième période le score était de 5 à 2 pour eux. La troisième période a été plus belle de la part, et les "Marchands" après des efforts nous parvinrent à égaliser le score. Il fallut alors jouer un dix minutes supplémentaire durant lequel Larouche donna la victoire, à son club après huit minutes de jeu.

Les frères Francoeur ont scoré les cinq points des "Marchands" dont trois sur des passes de Lepage, Lebel et G. Guérette. Ils en auraient probablement compté d'autres s'ils avaient joué moins individuellement.

Gamahe a aussi joué une très bonne partie, mais n'a pas été aussi chanceux que dans la partie de jeudi dernier avec ses lancers du centre de la glace.

Vaillancourt après Larouche fut la vedette du "Royal". Il a scoré deux points et fourni deux "assists". Trudeau fut aussi constamment en évidence. Malheureusement au début de la troisième période il dut quitter la glace après s'être fait blesser à la lèvre supérieure.

Les deuxièmes lignes d'attaque, de chaque équipe sont formées de bons joueurs; malheureusement on ne les laisse pas longtemps sur la glace. C'est une lacune, car on entrainera ces jeunes non pas à les laisser regarder jouer, mais en les envoyant plus souvent au combat. Les deux Lebel et Cyrille Duchêne ont certainement des aptitudes.

L'assistance (surtout à la troisième période) fut la plus belle depuis le début du tournoi.

**SOMMAIRE**

1.—Royal, Larouche (Vaillancourt) 2.15

2.—Royal, Vaillancourt (Larouche) 7.07

3.—Royal, E. Guérette (Larouche) 12.03

4.—Marchands, N. Francoeur 19.7

Punition: E. Guérette.

5.—Marchands, A. Francoeur (Lepage) 0.45

6.—Royal, Vaillancourt (Trudeau-Larouche) 11.30

7.—Royal, Larouche (Cyrille Duchêne) 16.06

Punition: Vaillancourt.

8.—Marchands, A. Francoeur, 6.41

## Où la Connaissance Vient en Aide à la QUALITÉ!

C'est à la connaissance des tabacs de qualité et à une expérience de plusieurs années dans l'alliage des feuilles qu'est attribuable l'augmentation phénoménale des ventes de cigarettes Winchester . . . leur popularité n'étant surpassée par aucune autre cigarette de tabacs mélangés en vente aujourd'hui au Canada!

C'est un art que de savoir fabriquer une cigarette.

CIGARETTES

# Winchester

D'un Mélange Parfait!

Qualité garantie sans restriction par Imperial Tobacco Company of Canada, Limited

Les hommes se soignent mal. C'est à vous Madame de faire prendre à votre mari convalescent le tonique qui le restitue vite sur pieds. Ce tonique c'est l'Elixir Tonic de Montier.

### Cartes professionnelles

**GAGNON & SIMARD**  
AVOCATS

Paul-Emile Gagnon, LL.L., C.R.  
Gérard Simard, LL.L.

Immeuble de la Cie de Pouvoir RIMOUSKI  
Bureau à Matane les 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> mardis de chaque mois.

### James J. Jessop

AVOCAT

Bureau Immeuble de la Banque Provinciale RIMOUSKI

Bureau à Anqui, (Hotel Langis), tous les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> samedis de chaque mois

### CASGRAIN & CARON

Perreault Casgrain, LL.L.  
Amédée Caron LL.L., M.A.L.

AVOCATS

Conseil: Hon. Aug. Tessier, C.R.  
Bureau: Immeuble de la Banque Canadienne Nationale RIMOUSKI.

### LOUIS JOSEPH GAGNON

AVOCAT

B.A. LL., L.  
MONT-JOLI

### EUDORE COUTURE

Licencié en droit  
NOTAIRE

Résidence: rue St-Germain  
Bureau: IMMEUBLE GILBERT RIMOUSKI.

### Dr J. O. DRAPEAU

MEDECIN

Rue St-Germain, Ouest en face du Théâtre RIMOUSKI

### Dr PHILIPPE SIMARD

MEDECIN

Des Hôpitaux de Paris et de New-York  
Ave. de la Cathédrale—Rimouski

SPECIALITE: Maladie des yeux, oreilles, nez, gorge RIMOUSKI

Au conseil municipal

(Séance du 2 janvier 1935, à l'hôtel de Ville)

Présents: M. le maire L.-J. Moreault, et MM. les échevins M.-J. Lepage, G.-A. Morin et Léo Lévesque, formant quorum.

Le conseil vérifie la préparation de la liste des électeurs municipaux, dresse procès-verbal de cette vérification, procède à l'examen de la liste et prend en considération la demande écrite qui a été régulièrement faite au sujet de cette liste.

Résolu que la demande M. Lucien Deschênes pour inscrire son nom sur la liste des électeurs ne soit pas accordée.

La séance est levée.

A la commission scolaire

(Séance du 3 janvier 1935, à l'hôtel de ville).

Présents: M. le curé Adolphe Tremblay, président, MM. J.-D. Paré et Oscar Morissette, commissaires.

Comptes approuvés: Oscar Tremblay \$50.57; Bureau des Examinateurs Électriques 3.90; L. R. D'Anjou & Cie Inc. 20.63.

Les commissaires reçoivent communication: rapport de l'inspecteur des Écoles en date du 15 décembre 1934; d'une lettre de Mlle Laure Gagné demandant sa démission comme institutrice à l'école Nazareth (No 4) pour cause majeure; d'une lettre de Mlle Louisa Gagné offrant ses services pour remplacer sa sœur démissionnaire; d'une lettre de Mlle Gilberte Bélanger offrant ses services pour remplacer Mlle Laure Gagné.

Sur proposition de M. Morissette, il est résolu d'accepter la démission de l'institutrice Mlle Laure Gagné (école No 4) et d'engager Mlle Louisa Gagné comme institutrice à la classe des grands à l'école No 4 pour remplacer Mlle Laure Gagné jusqu'à la fin de l'année scolaire courante aux mêmes prix et conditions d'engagement.

St-Ulric

M. le vicaire Beaulieu s'est absenté du 26 déc. au 5 janvier pour visiter ses parents à l'Isle Verte et à Drummondville. Pendant son absence il fut remplacé par quelques prêtres en promenade ici. Ce sont MM. les abbés Ls-P. Anctil, vicaire à Cacouna, Chs. Morin, Aug. Lavoie, du Séminaire de Rimouski; René Roy et Ali. Bérubé.

MM. les ecclésiastiques Paul-Émile Lamarre et Aldéric Anctil sont arrivés ici le 2 janvier pour passer quelques jours de vacances dans leur famille.

Révd. Sr Ste-Flavienne, des Dames de la Congrégation, et Mme Ve C. Rossignol, de Québec, sont venues visiter leurs parents M. et Mme Arthur Mercier.

M. Edmond Dion passera à Thivier à Rimouski pour travailler dans un salon de barbier.

M. Raoul Lepage, employé du "Madawaska", est venu passer quelque temps ici.

M. Gérard Beaulieu, E. E. M., est retourné à Québec le 7 janvier. Mmes Irène Pelletier et Alice Dancause, Inst., à St-Léandre, sont revenues ici pour les vacances des fêtes.

Mme Ve E. Ducas, de Baie-des-Sables, a passé quelques jours ici, invitée de M. et Mme Ovide Lepage.

Mlle Gertrude Roy est allée visiter ses parents à Price.

M. et Mme Victor Lebrun, M. et Mme Jos. Gendron, de Mont-Joli, M. Polydore Bernier, de St-Quentin, étaient ici ces jours derniers en visite chez des parents.

Le 2 janvier, a eu lieu le mariage de Mlle Aline Gendron, fille de M. Thomas Gendron et de M. Ludger Paquet fils de Mme Ve Étienne Paquet.

M. Pierre Gendron a été élu marguillier pour remplacer M. Chs. Lagacé sortant de charge.

Le 5 janvier, a eu lieu à la salle paroissiale, une partie de cartes au profit de la bibliothèque. A la table d'honneur étaient placés M. le curé, J.-W. Dionne, M. le vicaire L. Beaulieu, M. le maire J.-C. Dufour et Mme la mairesse. Aux deux autres tables d'honneur placées sur le théâtre, on remarquait M. l'abbé P.-E. Lamarre, M. Chs. Lagacé, M. l'abbé Aldéric Anctil, M. Pierre Gendron et J. Bte Roy, M. Félix St-Pierre et Mme Ovide Lepage.

Une cinquantaine de prix furent

distribués, dont les premiers à Mme Pierre Gendron, Mme Antoine Beaulieu, Mme J.-Bte Roy et M. Adalbert Roy qui ont gagné toutes les parties jouées. Le prix d'assistance (don de M. le curé) fut gagné par Mlle Thérèse Lamarre. Un magnifique crucifix mis en raffle (don de M. C. A. Parent) fut gagné par M. Adalbert Roy. A la fin de la soirée, une pièce tragique fut jouée par MM. Julien Dion, Adalbert Roy, Roland Lagacé, E. Ross et Adrien Ouellet.

Les recettes et l'assistance ont été satisfaisantes.

MATANE

Notes sociales —M. le Docteur Roland Bergeron est revenu parmi nous, après une absence de trois mois qu'il passa à New-York, pour des études chirurgicales.

—M. Philippe Shmetzer, de Montréal, a passé le temps des fêtes à Matane.

—M. Roméo St-Laurent est revenu de Québec, où il passa le Jour de l'An dans sa famille.

—Mlle A.-Marie Deschênes est allée passer le Jour de l'An à Rimouski.

—Mlle Blanche Poitras, secrétaire de la Cie de Pouvoir du Bas-St-Laurent, est partie pour Québec où elle doit passer ses vacances.

—MM. Maurice Laberge et Ch. Bellefeuille, R. C. M. P., sont de retour d'un voyage à Montréal.

—Mlle Léa Guy, de Québec, est actuellement en visite chez sa mère Mme Ve S. Guy.

—M. Robert Joncas, I. C., de Montréal, a passé les fêtes dans sa famille.

—M. Gérard Joncas, G. F., de Senneterre, Abitibi, a passé le temps des fêtes parmi nous.

—Mme H. Charest et sa fille Denise sont de retour d'une promenade à Montréal.

—Mme Arthur Keable, de Mont-Joli, est venu passer le Jour de l'An dans sa famille.

—Nous ont quittés, ce matin, après avoir passé les vacances des fêtes parmi nous: M. Bernard Bergeron, étudiant du collège St-Jean de Bréboeuf, à Montréal; M. Laurent Gagnon, de l'Académie Commerciale à Québec; M. Leo Côté, Ludger Pineault, Alex. Lebel et Maurice Pluze, étudiants à l'Université Laval à Québec; M. Jean-Marie Dionne, étudiant au St-Dunstan's University de Charlottetown; MM. Stevens Forbes et Armand Boucher, du collège de Victoriaville; MM. Georges-Émile et Pierre Girard, M. Jean Yves Desrosiers, du collège de Pointe-au-Père; MM. Philippe Dion, Arthur Fradette, Rodolphe Gagnon, Jean-Marie Beauchemin Emmanuel Grégoire, Jean Joncas Gérard Forbes, Gérard Côté, du Séminaire de Rimouski; Mlles Thérèse, Lebel, étudiante au couvent de Caraque, N. B.; Jeanne D'Arc Rouleau, au couvent de St-Pascal; Mlle Lorraine Lafontaine, au couvent de Bellevue, Québec; Mlles Laurette Perry, A. Liette Desrosiers, Rita Fradette, Françoise Beauchemin, Jeannine et Gemma Gagnon, des RR. SS. Ursulines à Rimouski.

—Mme Armand Desrosiers est de retour de l'Hôpital Ste-Anne des Monts où elle a subi une grave opération. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement. —Mlle Berthe Ross, garde-malade de l'Unité Sanitaire, est de retour d'un voyage à Montréal pendant le temps des fêtes. —M. le Capt. J. P. W. Guimond est actuellement, sur traitement à l'Hôpital de l'Enfant-Jésus à Québec. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement. —M. Philippe Côté, agrégé local de la Cie de Téléphonie Nationale à Mont-Joli, est de passage ici la semaine dernière. —M. Palmer Dupras, employé de la Banque Canadienne Nationale, est parti pour Montréal, en vacances. —M. Donald Dionne a passé Noël à Mont-Joli.

—M. le notaire R. Côté est allé passer Noël à Rimouski, invité de sa sœur Mme P. E. Gagnon.

—M. l'avocat et Mme P.-E. Gagnon, de Rimouski, sont venus passer le jour de l'An à Matane, chez leurs parents, M. le notaire et Mme J. Gagnon. —Mlle Antoinette Harrison est de retour d'un voyage à Montréal. —M. J.-A. Rouleau, I. F., est venu passer le temps des fêtes dans sa famille.

—M. l'abbé J. Rouleau, de Montréal, a passé les vacances des fêtes à Matane, invité de son frère M. J. A. Rouleau, I. F. —MM. les abbés J. A. Gagnon et J. D'Anjou, de Rimouski, ont passé le temps des fêtes parmi nous. —M. l'abbé Léo. Hudon, de St-Thérèse

Eribes de la petite histoire

Le seigneur de Briquerville

(Suite et fin)

Nous avons vu la semaine dernière que les princes, exilés en Allemagne, avaient chargé le vicomte de Briquerville d'une mission entre toutes périlleuse, qui l'obligeait à rentrer en France, en cachette, et à y lever des troupes, parmi les derniers royalistes fidèles, en vue de la campagne que projetait le comte d'Artois.

Il y avait dix ans que Briquerville avait quitté la Normandie et huit ans qu'il n'avait vu ni sa femme ni ses fils.

Il s'embarqua à Jersey, avec son aide de camp, le jeune Moustiers, et en pleine nuit, il aborda sur le rocher de Grandville à quelques pas de Pont-Roger, c'est-à-dire de chez lui. Mais débarqué sans se faire prendre, et être pris c'est être fusillé ou pendu, n'était pas chose aisée, car le rivage était bien gardé. Tous les cent pas une sentinelle, et sur la falaise, continuellement, des rondes de douaniers. De distance en distance, un poste fixe de garde-côtes.

Le batelier, transportant de Briquerville et son compagnon, ne tenant pas à être pendu, estima l'aventure trop dangereuse et, au large encore, refusa d'aller plus loin. Le vicomte et Moustiers se jetèrent à la mer, nagèrent un long moment et purent enfin gagner la côte. La nuit aidant, ils arrivèrent sans encombre jusqu'au gros rocher de Grandville dont ils entreprirent la périlleuse ascension. Mouillés, les vêtements alourdis d'eau, entendant au-dessus d'eux le pas des sentinelles qui arpentaient la crête de la falaise, ils avancèrent bien lentement, glissant entre les pierres comme des couleuvres.

De Briquerville avait passé là toute son enfance. Le moindre creux du rocher lui était connu et l'oeil aux aguets, l'oreille tendue, rampant dans les herbes, il parvint à franchir avec son compagnon la ligne des sentinelles, évitant aussi d'être signalé par les chiens "chouans". De Briquerville savait trouver un gîte à quelques lieues de la côte dans la maison d'un paysan que le comte d'Artois avait même pu faire prévenir de son arrivée. Il se mit donc en marche, suivi de Moustiers, pressé de se réfugier avant le jour dans cet asile. Tel était son projet, mais il avait compté sans la force du souvenir et sans l'extraordinaire émotion qui l'empoigna bien vite.

Tandis qu'il avançait par des chemins couverts, marchant d'un bon pas, Briquerville, malgré l'obscurité, reconnaissait toute la contrée. C'est là que ses jeunes années, heureuses entre toutes, se sont écoulées. Il retrouvait, des sentiers qui jadis lui étaient familiers. Il voit cet arbre qui porte encore gravé dans son écorce les initiales de son propre nom. Des endroits où l'on a aimé, tout reste dans la mémoire et dans le coeur; depuis si longtemps qu'on les a quittés, il semble qu'on les retrouve toujours semblables, avec le même souffle de vent dans les haies, les mêmes aboiements de chiens au lointain, les mêmes bruits, les mêmes senteurs. Et voilà que le proscrit, trop ému, harassé, boueux, misérable, s'arrête, le coeur battant. Il est dans le bois de Pont-Roger, ses pas, presque involontairement l'ont conduit du côté de chez lui. En obliquant là, dans la plaine, jusqu'à ce Louquet de hêtres qui lui connaît si bien, il apercevrait son château. Sa femme est là, sans doute, quoique depuis si longtemps il soit sans nouvelles d'elle. Son fils doit être bien grand.

Passera-t-il sans entrer, ne les reverra-t-il pas ? La tentation est trop forte pour un mari et pour un père, pour un proscrit qui sera peut-être pris et fusillé demain, dans une heure, dans un instant.

Quelle surprise pour les siens s'il frappe à leur porte, et pour lui, quelle douceur qu'une nuit sous ce toit, bien chez soi, pour quelques heures, avant de reprendre l'existence de bête traquée qui est la sienne. Et, devant son désir subit de ressusciter le passé, devant son émotion qui met des larmes à ses yeux, comme ces choses calmes, jadis dédaignées, lui paraissent enviables. Lui, qui n'a jamais pleuré devant la douleur, et moins encore devant le danger, il est secoué de gros sanglots en pensant au bonheur enfui et perdu beaucoup par sa faute. Mais, parmi tout ce qui se lève en lui, parmi tout ce qui monte dans son coeur à sa mémoire, les souvenirs des premières années d'amour et de bonheur sont les plus vifs, et pour ainsi dire les seuls vivants. Il ne résiste plus, il court vers Pont-Roger, malgré les supplications de Moustiers qui sont obscurément que le danger l'y guette.

Au tournant de l'avenue, quelle émotion! la maison est là, intacte, avec son grand toit, sa cour herbue, son potager clos de murs. In dépit de la nuit avancée, Briquerville voit tout ceci, car on ne dort pas encore au château. Les fenêtres du rez-de-chaussée sont éclairées et projettent au dehors de grandes traînées de lumière. Qui donc veille? L'attendrait-elle? Sait-elle qu'il va revenir? Comment l'aurait-elle su? Il s'approche du château, dans une course folle, avance jusqu'au perron, se hisse à une fenêtre, oublie toute prudence, regarde à l'intérieur, pour se laisser tomber aussitôt avec un rouissement et des pleurs sauvages. Ce qu'il

"A suivre en dernière page"

ans, 54; de 60 à 69 ans, 45; de 70 à 79 ans, 22; de 80 à 89 ans, 7. Nouveau marguillier.—M. Ernest Ouellet, cultivateur, a été nommé marguillier en remplacement de M. Cyprien Clermont, sortant de charge.

Séance récréative.—Dimanche soir, eut lieu une séance récréative donnée par les jeunes gens de St-Eloi au profit du club de hockey. La salle était comble et les auditeurs n'ont pas ménagé leurs applaudissements pour le succès des acteurs. Le Rév. M. April, de l'évêché de Rimouski, accompagna notre curé à cette séance. Tous deux ainsi que M. le maire Jules Lizotte, furent invités à adresser la parole après la séance et firent voir les progrès que notre jeunesse actuelle démontre par son activité même en temps de crise. Plusieurs des assistants, ainsi que les organisateurs de cette séance, allèrent prendre le réveillon traditionnel des rois chez les notables du village.

Hauteurs —Le 3 janvier 1935, eut lieu à la salle paroissiale une soirée de cartes sous le distingué patronage de M. l'abbé Ls-David Rioux, ptre, curé, organisée par les officiers de la Ligue du Sacré-Coeur au profit des oeuvres paroissiales.

Cette soirée fut une vraie belle veillée de famille. M. le Curé présenta ses vœux de bonne et heureuse année à tous et souhaita que le Sacré-Coeur rende en grâces dans l'âme de chaque paroissien pour leur contribution au succès de la soirée de quelque manière que ce soit.

Sincères remerciements à toutes les personnes, en dehors de notre paroisse qui ont bien voulu nous gratifier d'un cadeau, ainsi qu'à ceux qui y sont venus. Au-delà de 25 prix furent distribués aux heureux gagnants.

Les recettes nettes ont rapporté la jolie somme de \$132.03. —Les statistiques de la paroisse

stat., a passé quelques jours à Matane la semaine dernière.

CABANO

Incendie —Dans la nuit du 4 au 5 courant un incendie a détruit complètement la résidence de notre sympathique concitoyen, M. Thomas Viel Jr. Les occupants ont dû fuir en costume de nuit sans avoir pu sauver quoi que ce soit. Malgré toute la diligence de quelques citoyens habitant non loin du lieu du sinistre, très peu de chose a pu être épargné. M. Viel avait une récolte de pommes de terre dans sa cave (environ 1000 minots) et très peu pourraient être sauvées du désastre.

Nous regrettons d'apprendre que M. Viel ne possédait que très peu d'assurances, de sorte qu'il sera obligé de rebâtir presque complètement à ses frais.

Nous sympathisons de tout coeur avec notre sympathique paroissien dans cette épreuve et espérons et souhaitons qu'il se rebâtisse à brève échéance.

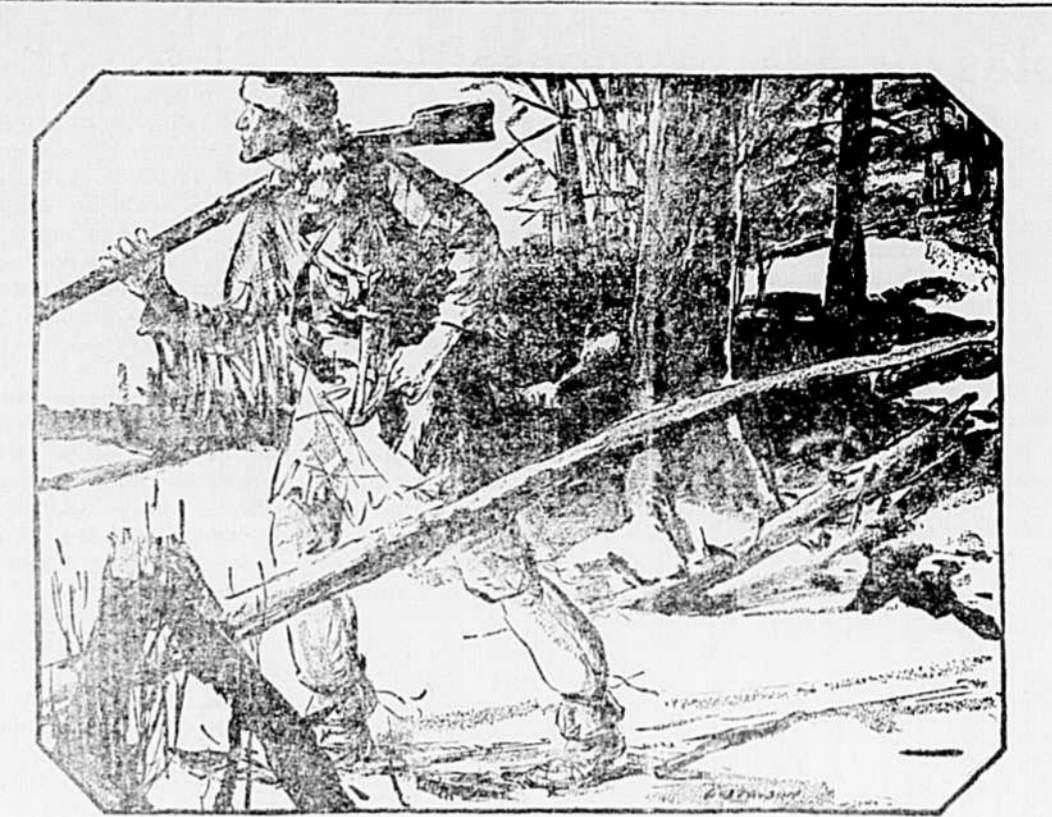
Statistique de l'année écoulée.—Nous avons eu dans notre paroisse:—71 baptêmes, 9 mariages, 24 sépultures, dont 12 enfants et 12 adultes. Il nous fait plaisir de constater que la mortalité infantile est de plus en plus restreinte.

Saint-Eloi

Statistiques.—Il y a eu à St-Eloi, au cours de l'année 1934, 34 baptêmes, 8 mariages, 9 sépultures. Il est bon de constater que pendant l'an dernier, nous n'avons eu aucun décès d'enfant à enregistrer.

Dans la paroisse il y a 128 familles, 711 communicants, 209 non communicants.

Etat général physique.—Personnes de 5 à 9 ans, 124; de 10 à 14 ans, 105; de 15 à 19 ans, 115; de 20 à 29 ans, 153; de 30 à 39 ans, 96; de 40 à 49 ans, 59; de 50 à 59



PIONNIERS

Fondée en 1817, la Banque de Montréal fut la première banque permanente de l'Amérique britannique du Nord. Elle introduisit au Canada le système des banques à succursales et fut la première banque dans la capitale du Bas Canada, la première dans la capitale du Haut Canada et la première des banques actuelles à Bytown, plus tard Ottawa, la capitale du Dominion. Elle fut la première banque permanente à s'établir à l'ouest des Grands Lacs et la première à constituer un réseau transcontinental de succursales. Elle fut aussi la première institution à doter le Canada d'une monnaie nationale, à la fois billets et espèces. La première banque à prendre part au financement du commerce extérieur du Canada.

BANQUE DE MONTRÉAL. FONDÉE EN 1817. SIÈGE SOCIAL - MONTRÉAL. SERVICE DE BANQUE MODERNE ET EFFICACE. Succursale de Rimouski: J. C. E. GRENON, Gérant. Succursale de Mont-Joli: J. L. E. COTE, Gérant. Succursale de Matane: E. L. W. BEAUCHEMIN, Gérant. Succursale d'Amqui: J. A. R. BARIL, Gérant.

se pour l'année 1934 sont les suivantes: 12 mariages, 12 sépultures, dont 6 adultes et six enfants 53 baptêmes.

Le 30 décembre 1934, eut lieu l'élection du nouveau marguillier M. Josué Parent, en remplacement de M. Elzéar Tremblay, sortant de charge. Nos félicitations.

Lettre hebdomadaire aux cultivateurs

L'entretien des moutons en hiver —Les revenus d'un troupeau de moutons dépendent largement des soins qui leur sont donnés durant la période d'hivernement. Seuls, l'alimentation appropriée et les bons traitements produisent de vigoureux agneaux à la naissance et conservent la laine en bonne condition. Comme ce sont là les principales sources de revenus il est donc nécessaire de prendre tous les moyens pour bien réussir.

DURANT LA PERIODE DE GESTATION (146 JOURS). Une brebis perd en poids à l'agnelage à peu près deux fois le poids d'un agneau naissant et un tiers plus qu'à la fin de la gestation. Une bonne brebis perd continue de perdre en poids durant les 60 à 90 jours après l'arrivée des petits. En conséquence les brebis doivent augmenter de 15 à 30 livres durant la gestation. Pour en arriver ainsi, il faut leur servir du foin à base de légumineuses soit de trèfle ou de luzerne. Le mil n'est pas un bon foin pour les moutons. Avec un tel foin et surtout s'il est partiellement remplacé par de la paille de blé ou d'avoine, il faut compléter cette ration en servant quotidiennement 1/2 livre de moulée par mouton. Un mélange trouvé convenable est celui qui est fait en parties égales d'avoine moulu et de son ou d'avoine seule avec des choux-de Siam hachés.

La paralysie, qui est commune chez les moutons mal nourris au cours de l'hiver, commence généralement avec la constipation. La constipation résulte d'une ration trop forte en foin de mil coupé bien sûr ou en paille et d'un manque d'exercice.

Quoique l'exercice renforce les brebis, empêche la constipation

et prévient les indigestions, il faut à tout prix éviter les excès. Ainsi durant les trois derniers mois de gestation il ne faut pas presser les moutons dans les passages étroits des mangeoires ou des bâtisses et à plus forte raison prévenir les sauts et l'effraiment par les chiens.

AU TEMPS DES MISES-BAS. Dès qu'apparaissent les premiers signes de l'agnelage il faut placer la brebis dans un enclos isolé afin qu'elle reconnaisse mieux ses petits. La laine qui entoure le pis de la brebis doit être enlevée afin que l'agneau rejoigne facilement le quartier. Dès que l'agneau a atteint une semaine d'âge il faut augmenter la quantité de moulée de la mère à 1 ou 1 1/2 livre jusqu'au temps de retourner sur les pâturages.

Quand l'agneau naît au grand froid il faut le réchauffer en le plaçant dans un appartement réchauffé; après quoi on lui donne du lait chaud et on le tient enveloppé dans des linges chauds durant quelques heures.

Il arrive parfois que les quartiers de la brebis sont blessés par les longues dents de l'agneau et dans de tels cas elle n'allait pas ses petits. Dès que ces troubles apparaissent sous forme d'enflures blanches ou jaunes il faut les laver avec un désinfectant et traire la brebis. A l'âge de 15 ou 18 jours les agneaux commencent déjà à manger et il est bon de les

habituer en plaçant dans un enclos séparé du fin foin de trèfle ou de luzerne et de l'avoine ronde.

QUELQUES RESULTATS. En suivant une telle procédure la Station Expérimentale de Ste-Anne obtenait durant les cinq dernières années, d'une moyenne de 24.2 brebis, 35.8 agneaux servés qui avaient pesé un poids moyen de 8.9 livres à la naissance. Comme la mise-bas surgit bientôt et comme les insuccès sont encore malheureusement trop nombreux, il est bon de relire attentivement ces recommandations et de corriger au besoin sa propre façon de procéder.

ELLE RACONTE SON CAS DEVANT NOTAIRE

Mme Albert Aubry, de Montréal, raconte sous serment comment les Fruits-A-Tives ont amélioré sa santé. Après avoir souffert pendant des années, elle jouit de nouveau de la vie, et elle a fait une déclaration assermentée devant un notaire afin que vous soyez assurés de la vérité. Elle dit: "J'ai eu pendant des années des maux de tête étourdissants. Mes intestins ne fonctionnaient plus régulièrement. Je manquais d'appétit et je ne dormais pas la nuit. Je pouvais difficilement faire mon ouvrage. J'ai essayé de nombreux laxatifs, mais j'ai trouvé que la plupart étaient trop violents. Finalement je commençai à s'améliorer ensuite très vite. La vie m'est maintenant beaucoup plus agréable qu'avant d'avoir entendu parler des Fruits-A-Tives."

Copie complète de la déclaration assermentée de Mme Aubry sera adressée sur demande. FRUIT-A-TIVES—25c et 50c PARTOUT

Magasin Victoria

ADRIEN MORNEAU, Gérant. Une carte vous donnant droit d'admission à une représentation cinématographique au Bon Théâtre, vous est accordée pour tout achat de \$5.00 à notre épicerie.

Nous avons en mains un assortiment d'articles de cuisine, qui ne manqueraient pas d'intéresser les ménagères, qui nous feraient le plaisir de visiter ce département. Epicerie de toutes sortes, qualité, choix, prix raisonnables.

Magasin Victoria. ADRIEN MORNEAU, Gérant. Une carte vous donnant droit d'admission à une représentation cinématographique au Bon Théâtre, vous est accordée pour tout achat de \$5.00 à notre épicerie. Nous avons en mains un assortiment d'articles de cuisine, qui ne manqueraient pas d'intéresser les ménagères, qui nous feraient le plaisir de visiter ce département. Epicerie de toutes sortes, qualité, choix, prix raisonnables.

Pour vos Yeux. Craignez les dangereuses lunettes. MÉTIEZ-VOUS des Incompétents. CONFIEZ LE SOIN DE VOS YEUX A UN HOMME QUALIFIÉ ET EXPERIMENTÉ DANS L'ART. J. A. GENDREAU. OPTOMETRISTE OPTICIEN. Le premier et 3ème jeudi de chaque mois. BUREAU A RIMOUSKI. Chez M. Ludger Beauchesne, rue St-Germain. BUREAU A MONT-JOLI: Le 1er lundi de chaque mois. BUREAU A TRIOIS-PISTOLES: Hôtel Labrie le 2ème mercredi de chaque mois.

Le meilleur achat THE SALADA

Notes locales

—Le Révérend Père Beaudoin, O. M. I., directeur des Retraites fermées à Mont-Joli, a présidé dimanche après-midi, à la cathédrale, une réunion générale des anciens retraitants. Cette réunion avait pour but la fondation d'une ligue des anciens retraitants. L'assistance considérable était en majeure partie composée de ces derniers. Le Père Beaudoin leur adressa la parole dans un entretien sur les retraites et l'opportunité de la fondation d'une ligue locale. M. le curé Tremblay dit aussi quelques mots.

Le sermon aux messes de dimanche fut aussi donné par le Rév. Père Beaudoin, qui traita des retraites fermées.

—En attendant que se réalise la traversée par bateau l'hiver entre Rimouski et la Côte Nord, plutôt que de recourir au cométique encore en usage entre le Saguenay et le Golfe, on utilise avec avantage l'avion. La semaine dernière, Mme Lucien Paré quittait Rimouski par avion pour Godbout où l'attendait son mari. L'avion, un modèle anglais semblable à celui qui arriva bon premier dans la course Londres-Australie, était conduit par Howard Watt et son associé Fraser. M. Watt tiendra tout l'hiver un service par avion entre Matane et la Côte Nord.

—Madame T. Tremblay, accompagnée de son fils âgé de 4 mois, est retournée la semaine dernière en avion à La Chute-aux-Outardes après un court séjour à Rimouski.

—M. Jos. Dufour, M. P. P., de St-Moise, était en ville par affaires, cette semaine.

—Une nouvelle venant de Godbout, Côte Nord, nous apprend que M. Eugène Dumais, de Nazareth, Rimouski, a été blessé dans les chantiers, mais non gravement. Il est cependant à l'hôpital de Godbout pour plusieurs jours.

—M. Jean-Marc Côté, caissier à la Banque Canadienne Nationale de notre ville, a été mardi l'objet d'une belle manifestation que lui ont faite ses amis à l'occasion de son départ pour St-Casimir où il est transféré. M. Côté est parti dès le lendemain.

—Mercredi, M. et Mme Alfred Gagnon, du Café Laurier, célébraient leur 11e anniversaire de mariage. A leur insu, un groupe d'amis ont organisé une petite fête et se sont rendus à la demeure des jubilaires pour leur offrir leurs souhaits.

—Mme R. Lemieux, de Mont-Joli, MM. L. Morissette, de Rivière-du-Loup, Joseph Morissette, de Price, Antoine Morissette, de Mont-Joli, et Mme Ignace Hallé, de St-Donat, étaient en visite chez leur père M. Eugène Morissette à l'occasion des fêtes.

—Madame Alfred Blouin, de Montmagny, a passé le jour de l'An chez sa mère Mme Antoine Deschênes.

M. le magistrat Antonio Couillard et M. Gérard Simard, avocat, sont partis lundi dernier pour Ste-Anne des Monts où s'est tenue une session de la Cour de Magistrat. Ils sont revenus hier.

—M. le notaire L. de G. Belzile passe quelques jours à South-bridge, Mass., au chevet de madame Belzile, malade.

—M. Wilfrid J. Bélanger, est retourné à Toronto où il poursuivra ses études au Radio Collège of Canada, comme ingénieur junior.

—Miles Marcelle et Isabelle Tremblay, de Luceville, étaient en visite, samedi dernier, chez leur oncle M. le curé de la cathédrale, et des amis, avant leur départ pour Toronto où elles vont étudier l'anglais dans un collège de jeunes filles. Miles Tremblay sont parties pour Toronto lundi matin.

—Mlle Cordelia Langis, de Rivière-du-Loup, a passé quelques jours en visite chez des parents.

—M. et Mme J.-N. Michaud, d'Amqui, étaient en ville ces jours derniers pour visiter leur jeune fille religieuse au Monastère des Ursulines.

—M. Xavier Gasse, de Lac-au-Saumon, était en visite chez des parents et amis, la semaine dernière.

—M. le capitaine Elzéar Hoppell, de Matane, était en ville par affaires, la semaine dernière.

—M. Georges Dubé est allé visiter son père M. Thomas Dubé à Cacoua, ces jours derniers.

—M. Charles-Auguste Othot était l'invité de M. et Mme Napoléon Lagacé, de Price, récemment.

—M. Wilfrid Morissette, de Roberval, était en promenade en notre ville au commencement de la semaine.

—M. et Mme Conrad Gagnon, de St-Anaclet, étaient en visite chez M. et Mme Napoléon Gagnon, à l'occasion des fêtes.

—Mlle Yvonne Deschênes est revenue de St-Frs-Xavier des Hauts après avoir passé une semaine chez son père M. Jos. Deschênes.

Au conseil municipal

Lundi, le sept janvier mil neuf cent trente-cinq, à une séance générale du conseil municipal de la ville de Rimouski tenue à l'hôtel de ville, à 8 h. p. m., sont présents: monsieur le maire L.-J. Moreault, M.D., et messieurs les conseillers Martin-J. Lepage, G.-A. Morin, Albert Michaud, Léo Lévesque, Elzéar Côté et Oscar Morissette, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire.

La séance est ouverte par la récitation de la prière. Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Proposé et résolu que les comptes suivants soient approuvés et payés, savoir:

Liste de paye No 1 68.62, Banque Canadienne Nat. 8.00, liste de paye No 2 197.88, Desrosiers & Dionne Eng. 2.50, liste de paye No 3 63.00, V. St-Laurent 2.10, Elisée Moreault 1.30, Michel Pineau 20.60.

Vu les mutations de propriétés de M. Oliva Vézina à M. Odilon Vézina, numéro p 519; de la succ. A.-P. Garon à MM. Hector LeFrançois et Auguste Garon, numéro p 48; de M. J.-A. Brillant à M. Henri-A. Martin, Esq'té, les 3-5 ind. du numéro p 116, au cadastre de cette ville, le secrétaire-trésorier est chargé de noter ces mutations dans les rôles d'évaluation et de perception de la municipalité.

Le conseil reçoit les communications suivantes:

Un rapport du Comité général en date du 24 décembre 1934 lequel rapport est accepté et ratifié. Un rapport de l'Unité Sanitaire concernant l'analyse des échantillons d'eau prélevés à l'aqueduc de la ville, prouvant que cette eau est de bonne qualité. Un rapport de l'Unité Sanitaire concernant l'analyse des échantillons de lait prélevés les 10 et 11 décembre 1934. Une lettre de la Commission municipale de Québec approuvant l'emprunt temporaire de \$20,000, pour une période de six mois. Une lettre de remerciements des Rév. SS. Servants de Jésus-Marie pour remise de taxe foncière. Une lettre de la Cie de Pouvoir accompagnée de deux tableaux montrant le coût comparatif pour la consommation d'électricité à l'hôtel de ville, en appliquant les taux "A" et "A-1" de la cédule "B" du tarif de la compagnie. Une lettre de M. Desiré Paré se plaignant des dommages causés par le garage Desrosiers & Dionne avec son système de chauffage à l'hôtel et demandant au conseil d'intervenir auprès de MM. Desrosiers & Dionne pour remédier à cet état de chose intolérable par les voisins.

Sur proposition de M. le conseiller Morissette, il est résolu d'offrir des sympathies à l'Inspecteur municipal, M. Michel Pineau, dans le deuil qui l'atteint par la mort de sa belle-mère, Mme William Lavoie.

Et la séance est levée.

(Compte rendu de la séance en page 3)

Hockey

Nous donnons ici y a deux semaines, dans ce journal les noms des officiers de la Ligue de Hockey du Bas St-Laurent. Aujourd'hui nous pouvons annoncer officiellement que les premières parties de la Ligue commenceront dimanche le 13 de ce mois.

Quatre clubs se disputent le championnat du Bas St-Laurent et son trophée, la coupe RUSSELL. Ce sont Sayabec, Mont-Joli, Price et Rimouski. Dimanche, Rimouski visitera Mont-Joli et Price ira à Sayabec.

La coupe Russell a été gagnée pour la dernière fois, —il y a deux ans— par Rimouski. Elle a toute une histoire et c'est une gloire et un honneur pour l'équipe qui la remporte. Il faut cependant qu'une équipe la gagne trois années consécutives pour qu'elle devienne sa propriété.

Un bienfaiteur anonyme de Sayabec promet une coupe à l'équipe qui se classera troisième. Nous en reparlerons.

CEDULE des parties de hockey de la Ligue de Hockey du Bas St-Laurent pour la saison 1934-35

Table listing hockey matches between teams like Rimouski vs Mont-Joli, Price vs Sayabec, etc., with dates and scores.

Price 3, Victoria 4

Price a battu mercredi soir le Victoria pour la deuxième fois. La première (le 25 décembre) par 6 à 2, et mercredi le 9 janvier par 5 à 4. Ce fut une partie très intéressante et très rapide. Le Price, malgré la perte de deux joueurs, son gardien de buts Wilson et Burgess, a fait bonne figure devant ses adversaires et a mérité la victoire.

Cette victoire cependant aurait dû revenir au Victoria si l'on tient compte du point fait sur un lancer de punition et sur un autre point qui, d'après nous, fut bel et bien enregistré, mais qui est passé sous les buts sans être vu des arbitres.

Le premier point enregistré cet hiver sur un lancer de punition fut fait par Antoine Théberge. La rondelle entra si vite dans le filet que Fortier, ancien receveur de notre club de balle au camp, n'eut pas le temps de l'arrêter.

SOMMAIRE Première période

Table listing hockey scores for the first period, including teams like Victoria, Duchesne, Fortier, Price, Fillion, etc.

Deuxième période

Punitions: aucune.

Troisième période

Table listing hockey scores for the third period, including teams like Price, Fillion, Gennisse, etc.

Punitions: Hupé et Albert Théberge. Arbitre: Rauld Pineau.

Le "Price" s'est emparé hier au soir de la première position en battant le Royal au score de 17 à 7. Demain après-midi, samedi, sera jouée la dernière partie de la première série de la cédule entre Marchands et Victoria. Si le Victoria est vainqueur, Price sera gagnant de la première série. D'autre part si le Marchand remporte la victoire, Price sera relégué en deuxième et les Marchands seront les champions de la première série. C'est donc dire que la partie, de demain, laquelle devait avoir lieu dimanche, mais qui a été avancée d'une journée pour permettre au Rimouski d'aller jouer à Mont-Joli dimanche, sera très contestée et certainement très intéressante.

Le résultat de la partie d'hier (17 à 7) entre le Price et le Royal n'est certainement pas l'exposé véridique de la force des deux équipes. Le Royal est certainement de force à mieux figurer devant le Price quoiqu'il faille admettre que, à deux reprises, le Price a prouvé sa supériorité sur le Royal.

Le pointage de la partie d'hier est le plus élevé depuis le début de la saison. Le Royal ne s'est cependant pas laissé abattre et a combattu vaillamment jusqu'à la fin de la partie si bien que, durant la dernière période, il a eu deux fois. Avec deux joueurs comme Larouche, Vaillancourt, Trudeau et Guérette et un peu plus de courage de la part de Beauséjour, le Royal est capable d'améliorer sa position et nous donner encore des exhibitions comme celle dont nous donnons le compte-rendu en page 2 de ce numéro, 4e colonne.

SOMMAIRE

Première période

Table listing hockey scores for the first period, including teams like Price, Chs Hupé, Price, Gennisse, etc.

Deuxième période

Table listing hockey scores for the second period, including teams like Price, Larouche, Gennisse, etc.

Troisième période

Table listing hockey scores for the third period, including teams like Price, Hupé, Gennisse, etc.

Punition: aucune.

Nous donnerons la semaine prochaine la première série de la cédule.

Les grandes souffrances sont rares, car il y en a très peu de muettes.

Souvenirs d'une amie d'enfance

DE SIR WILFRID LAURIER

Santé délicate — Le choix du "fer à cheval" pour épingle à cravate.—Les amours de Laurier avec Mlle Zoé Lafontaine Rupture pour raison de santé Mlle Lafontaine à la veille de couler avec un autre — Discret et romantique mariage d'amour.

Une amie d'enfance de Sir Wilfrid Laurier, madame Joseph Daoust, de Montréal, maintenant âgée de 87 ans, a raconté dans le dernier numéro de la "Petite Revue" de charmants souvenirs sur la vie de jeunesse du grand homme, né à St-Lin.

—Vous avez été amie intime de Sir Wilfrid et de Lady Laurier, Madame? lui demanda le rédacteur de la Petite Revue.

—Lady Laurier? On me connaît bien souvent pour sa "soeur". En faisant cette réponse, Madame Daoust ne perdit pas un pouce de sa petite taille, que ses 87 ans n'ont guère courbée. C'est une vieille dame très avenante, très courtoise, aux yeux pétillants. Elle a l'air malicieux et distingué à la fois, et brûle du désir d'évoquer des souvenirs pour elle aussi vivants que s'ils dataient d'hier.

"Je suis née à Saint-Lin, comme Sir Wilfrid, en 1848. Wilfrid était donc mon aîné de huit ans. Nos deux mamans étaient amies intimes, et mon père, le docteur Séraphin Gauthier, était le médecin de la famille Laurier. Mais je l'ai perdu de très bonne heure, et ma mère, veuve à 18 ans, s'est remariée avec un second docteur Séraphin Gauthier, cousin du premier. Nous avons alors quitté Saint-Lin pour venir habiter à Montréal, rue Saint-Louis près du Champ de Mars.

"Quand Wilfrid est venu faire ses études à Montréal, son père a demandé à mes parents de le prendre en pension. Il était enjoué à cette époque, malade et sans santé délicate, presque pétulant. Nous l'entendions parfois crier dans le cabinet de toilette: "Je te domptera! Je te domptera!" Ces menaces s'adressaient à une méchante rebelle qui ne voulait pas plier sous le poigne. Un autre jour il présentait à ma mère trois épingle de cravate entre lesquelles il hésitait: une fleur de lys, un fer à cheval et une autre. Ma mère lui dit: "Si j'étais toi, je prendrais le fer à cheval, pour la chance!" Elle dit: pour la luck, car ma mère était anglaise de Manchester et l'appelait "la vieille lady". Laurier a adopté le fer à cheval et en a toujours eu un comme épingle de cravate.

"Mes parents avaient aussi comme pensionnaires, Madame Lafontaine et sa fille Zoé, qui était ma maîtresse de musique. Elles vivaient dans les amours, et c'est ainsi que les amours ont commencé. J'allais au couvent, à cette époque. Quand Madame Lafontaine, tombée malade, s'est sentie à l'agonie, sa fille, Wilfrid et moi avons été dans sa chambre, et nous nous sommes mis à genoux près de son lit. Elle s'est redressée pour unir les mains de Wilfrid et de sa fille, dont elle connaissait les sentiments.

"Hélas! Wilfrid avait des hémorragies et les médecins diagnostiquaient la consommation. Ils lui dirent que s'il se mariait, il n'aurait pas six mois de vie. Seul mon beau-père était sceptique; il disait: "Il me semble que ce sont les bronches, pas les poumons"; et il se refusait à croire que le jeune homme fut condamné.

"Devant les instances des médecins, Wilfrid abandonna son projet de mariage, quitta la ville, et partit exercer sa profession d'avocat et chercher la santé dans les Cantons de l'Est, à Arthabaska.

"Un jeune homme très gentil, très sérieux, se mit à courtiser Zoé. Il offrait de l'épouser. C'était un bon parti. Tout le monde conseillait à Zoé de l'accepter, et elle finit par accepter. La date du mariage fut fixée.

"Cependant, je couchais dans la même chambre que mon amie et la nuit elle me disait: "Je ne pourrai jamais oublier monsieur Laurier." Alors j'en parlai au docteur Gauthier mon beau-père que je considérais comme mon père. Il était très sensible, très bon. Il dit à la jeune fille: "Puisque vous l'aimez tant, et qu'il vous aime, cela vaut la peine de prendre un risque plutôt que de mourir de chagrin. D'ailleurs je suis persuadé que si Wilfrid se soigne et mène une vie régulière, il pourra faire de vieux os tout comme un autre." On était à huit jours de la date fixée pour le mariage avec le nouveau prétendant. Sans en dire davantage, sans avertir Zoé, mon père envoya un télégramme à Laurier pour lui demander de venir d'urgence.

"Le soir, dans notre chambre, je dis à Zoé: "écoute donc, il me semble que j'entends la voix de M. Laurier." Elle est devenue toute pâle. Je suis descendue et j'ai dit à M. Laurier de monter voir mon amie. Ils se sont expliqués (je suppose qu'ils se sont jetés dans les bras l'un de l'autre, en fait d'explication), et ils ont décidé de se marier le lendemain.

"Zoé Lafontaine a tout de suite envoyé une lettre au fiancé qui comptait l'épouser huit jours plus tard. Quand il a reçu cette lettre, il était en train d'essayer ses bottines de noces. Il les a prises et les a jetées dans la fournaise.

"C'est un double mariage qu'on devait célébrer huit jours plus tard; ma soeur devait épouser M. Couto. On lui dit de se hâter de finir sa robe, et ce mariage eut lieu le lendemain comme celui de Laurier, un vendredi treize.

"Mais une complication surgit. Laurier dit: "Je ne puis pas arriver à ma pension d'Arthabaska avec une femme, sans avoir averti." Et il devait aussi, le lendemain, plaider sa première cause importante. Mon père lui répliqua: "Vous la laisserez quelques jours ici, votre femme. Vous êtes sûr maintenant qu'elle ne vous échappera pas. Vous allez préparer votre logement à Arthabaska, avertir vos amis, plaider et gagner votre cause, et vous reviendrez chercher Zoé."

"C'est ce qui fut fait. Et vous savez combien cette union a été heureuse. Nous sommes restés amis intimes. Laurier aimait à rappeler à ma mère l'incident suivant: Quand il était tout petit garçon, les grandes personnes avaient organisé un pique-nique et ne voulaient pas l'emmenner. Ma mère le fit monter dans la voiture en le cachant sous sa robe. En rappelant cette aventure, Laurier ajoutait: "Me cacherez-vous encore sous les plis de votre robe, madame Gauthier?"

"Pour moi, qui m'appelle Hannah, Sir Wilfrid m'appelait Annette; il n'a jamais passé un mois sans m'écrire, jusqu'à sa mort. Lady Laurier aussi m'écrivait souvent, tant qu'elle a gardé sa vue. J'ai partagé entre mes enfants la plupart de leurs lettres.

Avec des élections municipales un peu partout en janvier, a'lez donc tenir vos bonnes résolutions du jour de l'an!

commencé. J'allais au couvent, à cette époque. Quand Madame Lafontaine, tombée malade, s'est sentie à l'agonie, sa fille, Wilfrid et moi avons été dans sa chambre, et nous nous sommes mis à genoux près de son lit. Elle s'est redressée pour unir les mains de Wilfrid et de sa fille, dont elle connaissait les sentiments.

"Hélas! Wilfrid avait des hémorragies et les médecins diagnostiquaient la consommation. Ils lui dirent que s'il se mariait, il n'aurait pas six mois de vie. Seul mon beau-père était sceptique; il disait: "Il me semble que ce sont les bronches, pas les poumons"; et il se refusait à croire que le jeune homme fut condamné.

"Devant les instances des médecins, Wilfrid abandonna son projet de mariage, quitta la ville, et partit exercer sa profession d'avocat et chercher la santé dans les Cantons de l'Est, à Arthabaska.

"Un jeune homme très gentil, très sérieux, se mit à courtiser Zoé. Il offrait de l'épouser. C'était un bon parti. Tout le monde conseillait à Zoé de l'accepter, et elle finit par accepter. La date du mariage fut fixée.

"Cependant, je couchais dans la même chambre que mon amie et la nuit elle me disait: "Je ne pourrai jamais oublier monsieur Laurier." Alors j'en parlai au docteur Gauthier mon beau-père que je considérais comme mon père. Il était très sensible, très bon. Il dit à la jeune fille: "Puisque vous l'aimez tant, et qu'il vous aime, cela vaut la peine de prendre un risque plutôt que de mourir de chagrin. D'ailleurs je suis persuadé que si Wilfrid se soigne et mène une vie régulière, il pourra faire de vieux os tout comme un autre." On était à huit jours de la date fixée pour le mariage avec le nouveau prétendant. Sans en dire davantage, sans avertir Zoé, mon père envoya un télégramme à Laurier pour lui demander de venir d'urgence.

"Le soir, dans notre chambre, je dis à Zoé: "écoute donc, il me semble que j'entends la voix de M. Laurier." Elle est devenue toute pâle. Je suis descendue et j'ai dit à M. Laurier de monter voir mon amie. Ils se sont expliqués (je suppose qu'ils se sont jetés dans les bras l'un de l'autre, en fait d'explication), et ils ont décidé de se marier le lendemain.

"Zoé Lafontaine a tout de suite envoyé une lettre au fiancé qui comptait l'épouser huit jours plus tard. Quand il a reçu cette lettre, il était en train d'essayer ses bottines de noces. Il les a prises et les a jetées dans la fournaise.

"C'est un double mariage qu'on devait célébrer huit jours plus tard; ma soeur devait épouser M. Couto. On lui dit de se hâter de finir sa robe, et ce mariage eut lieu le lendemain comme celui de Laurier, un vendredi treize.

"Mais une complication surgit. Laurier dit: "Je ne puis pas arriver à ma pension d'Arthabaska avec une femme, sans avoir averti." Et il devait aussi, le lendemain, plaider sa première cause importante. Mon père lui répliqua: "Vous la laisserez quelques jours ici, votre femme. Vous êtes sûr maintenant qu'elle ne vous échappera pas. Vous allez préparer votre logement à Arthabaska, avertir vos amis, plaider et gagner votre cause, et vous reviendrez chercher Zoé."

"C'est ce qui fut fait. Et vous savez combien cette union a été heureuse. Nous sommes restés amis intimes. Laurier aimait à rappeler à ma mère l'incident suivant: Quand il était tout petit garçon, les grandes personnes avaient organisé un pique-nique et ne voulaient pas l'emmenner. Ma mère le fit monter dans la voiture en le cachant sous sa robe. En rappelant cette aventure, Laurier ajoutait: "Me cacherez-vous encore sous les plis de votre robe, madame Gauthier?"

"Pour moi, qui m'appelle Hannah, Sir Wilfrid m'appelait Annette; il n'a jamais passé un mois sans m'écrire, jusqu'à sa mort. Lady Laurier aussi m'écrivait souvent, tant qu'elle a gardé sa vue. J'ai partagé entre mes enfants la plupart de leurs lettres.

Avec des élections municipales un peu partout en janvier, a'lez donc tenir vos bonnes résolutions du jour de l'an!

Le Seigneur de Briqueville

Suite de la 3e page

a vu le rend fou d'indignation et de fureur. Dans le salon de Pont-Roger, la divine comtesse offre une tête aux officiers républicains. L'andis que lui se ronge en exil oucourt la lande comme un paria, ceux qui le fusilleront demain, dansent chez lui et courtisent sa femme.

Il l'a vue, jouant de l'éventail et riant coquettement au bras d'un "bleu" ceinturé d'une écharpe tricolore. Mais il va se venger, il a son poignard, ses pistolets sont chargés. Il va se ruier dans le salon et tuer tout ce qu'il pourra. La colère se mêle en lui à la jalousie et cet homme qui a abandonné sa femme depuis plus de dix ans, qui ne la revit que depuis huit ans déjà, sent renaître en lui les grandes flambées de la passion. Une autre image passe aussi dans son souvenir, son fils. Où est-il? Dort-il dans sa chambre, là-haut?

Mais Moustiers veillait. Il comprend ce qui se passe dans l'âme de son compagnon, se jette sur lui, lui arrache ses armes, l'étreint, l'immobilise de force. Et tandis que, sur le seuil, ces deux hommes luttent silencieusement, hors d'eux, à bras-le corps, derrière les vitres on entend les autres rire et causer.

Enfin, Moustiers l'entraîne, tout en l'exhortant, car le premier mouvement de fureur passé, ce n'est plus un pauvre homme douloureux et souffrant qui, sans résistance presque, le suit en sanglant.

Quelques jours plus tard, il était pris par les "bleus" et fusillé à Coutances. Son corps fut mis au charnier public et disparut dans une fosse commune avec tant d'autres morts anonymes de cette époque si troublée.

Dès qu'elle fut veuve réellement, la "divine comtesse" qui apprit la mort de son mari en même temps que son retour en France, et ne sut que beaucoup plus tard, par Moustiers lui-même, la terrible aventure de Pont-Roger, songea à se remarier. Elle était veuve, en fait, depuis plus de huit ans, mais portait encore le nom des de Briqueville. Elle épousa un gentilhomme du nom de "Lesay-Marnésia" qui devint, sous l'Empire, préfet de Strasbourg. La jolie comtesse devait en cette union trouver le bonheur, et dans son second père son fils devait aussi trouver l'ami le plus cher et le plus affectueux. Ce fut un ménage modèle et l'on citait, partout où ils passaient, l'amour si tendre, si rare, qui unissait le préfet à sa femme.

Hélas! la fatalité s'acharna sur la divine comtesse. Son mari mourut d'une mort violente, au cours d'un terrible accident, en 1814. Elle se retira alors du monde, pour n'y plus jamais réapparaître.

Mais, dans la région de Grandville, au château de Pont-Roger, vécut encore longtemps, jusque sous le Second Empire, le fils du proscrit seigneur de Briqueville lui-même, qui y fit souche, mais sans laisser à sa mort d'héritier mâle capable de porter à son tour le nom qui mourut avec lui.

Et c'est ainsi que la rencontre chez un peintre de mes amis d'un de Briqueville canadien, fit revivre dans mon esprit des souvenirs déjà anciens et me fit retrouver dans mes notes l'histoire véridique que je viens de conter.

C. A. B.

Soumissions

Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à midi, le vendredi 18 janvier 1935, des soumissions pour la construction d'un édifice public à Amqui, P. Q., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au sousigné, et porter sur l'enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: Soumission pour un édifice public, Amqui, P. Q.

On peut consulter les plans et le devis, se procurer la formule de soumission aux bureaux des Travaux publics, Ottawa, du commissaire des Travaux, édifice la Douane, Québec, P. Q., de l'Association des Constructeurs de Québec, 267, rue St-Paul, Québec, P. Q., ainsi qu'au bureau de poste d'Amqui, P. Q.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur la formule fournie, par le ministère, conformément aux conditions contenues dans ladite formule.

Un chèque égal à 10 pour cent du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et visé par une banque à charte, au Canada, devra accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme garantie des bons au porteur du Dominion du Canada ou de la Compagnie des chemins de fer Nationaux du Canada et de ses compagnies constituantes, garantis sans

condition par le Dominion du Canada, quant au capital et à l'intérêt, ou les bons visés et s'il y a lieu, un chèque visé pour compléter le montant.

On peut se procurer au bureau de l'Architecte en chef, ministère des Travaux publics, des tracés bleus "blue prints" en fournissant un chèque de banque visé au montant de \$10.00, payable à l'ordre du ministre des Travaux publics. Ce chèque sera remis si le soumissionnaire offre une soumission régulière.

Par ordre, N. DESJARDINS, Secrétaire. Ministère des Travaux publics, Ottawa, le 4 janvier 1935.

Les rhumes laissent des impuretés dans le sang. C'est l'une des raisons pourquoi vous vous sentez souvent fatigué, déprimé, affaibli après un rhume. Rien de plus efficace pour chasser ces impuretés que de prendre une bouteille ou deux de Sirop Composé d'Hyphosphites Fellows.

Le Sirop Fellows contient les "3 éléments vitaux" (calcium, phosphore et fer) et autres éléments purificateurs dont la science a reconnu l'efficacité pour éliminer les impuretés qui peuvent se trouver dans le sang. Il aide à enrichir et à vivifier les globules du sang. L'effet reconstituant des "3 éléments vitaux" sur le sang, les nerfs, les muscles et les os est tel, que vous serez surpris vous-même du bien-être que vous ressentirez après avoir pris seulement une ou deux bouteilles de Sirop Fellows.

Salon de beauté ACME



La machine indéfrisable ACME donne un permanent "steamé" à l'huile qui guérit les cheveux malades et en empêche la chute; en un mot donne le meilleur résultat sur toutes les têtes. Prix de \$2.00 à \$10.00. Aussi ondulations à l'eau, Kometel et Marcel. Téléphone 182. VINCENT DE CHAMPLAIN Coiffeur. Ave. de l'Évêché, près de la rue Rouleau.

Salon de Beauté DeChamplain

Avenue de la Cathédrale Rimouski. De \$2.00 à \$10.00 permanents avec machine Nestle Lemur la quelle possède toutes les garanties de sûreté et promet les meilleurs résultats sur les cheveux les plus difficiles. Spécial à l'huile pour \$2.50. Tél. No 207c

Advertisement for 'AU BON THEATRE' featuring 'Le Geudre De Monsieur Poirier' and 'Le Roi Des Palaces' with dates from Jan 17 to 19.